Enterrement d'andré Baudeon

l'an mil sept cens ving neuf et le dixieme de fevrier nous avons enterré dans le cimetiere de cette parroisse andré beaudeon agé d'environ ving cinq ans present les soussignés mort subitement

doudon Slionpreve

Baptême de Christine et Monichon

l'an mil sept cens ving neuf et le ving fevrier j'ay baptizé christine mouchon fille naturelle et legitime d'antoine, de therese audissonne née le meme jour. le parrain jacques rouneaud, et la marraine marguerite jeoffroitte p le pere etant present a signé le parrain na sceu ecrire ny la marraine auti

Slionpreve

[illegible] Azeres [illegible]

Mariage d'antoine Coupin

l'an mil sept cens ving neuf et le ving un fevrier apres les trois publications des bans faites dans cette parroisse de la garde sans qu'il soit survenu aucun empechement pans canonique que civil mariage a été celebré en cette parroisse entre antoine coupin fils de feu andré et de Elizabeth givaude veuf d'helene brune d'une part et anne bonette fille de jean baptiste et de marguerite aubark de ce lieu de la garde d'autre. etans confessés et communiés nous leurs avons donné la



benediction nuptiale ensuitte la sainte messe a été celebrée au maitre autel de cette parroisse etant assistés de leurs parens et amis et temoins requis et soussignés

honnoré otoni, joseph doudon, andré agarrad et françois ange.

J. doudon Slionpreve

F. augé A. agarrad honnoré otoni

Mariage de pierre Guien

l'an mil sept cens ving neuf et le ving deux fevrier apres les trois publications des bans faites dans cette parroisse de la garde, sans qu'il soit survenu aucun empechement pans canonique que civil, ayant eu la dispation de monsieur aicendy curé de tarenne. mariage a été celebré en cette parroisse entre pierre guien fils de marc, et de marguerite bonnette d'une part. et marianne rigolande fille de feu pons et marianne rigolande de françois, et de marie d'arene ses filloles, l'un et l'autre du lieu de la garde d'autre. etans confessés et communiés. nous leurs avons donné la benediction nuptiale ensuitte la sainte messe a été celebrée au maitre autel de cette parroisse etant assistés de leurs parens et amis et temoins requis et soussignés joseph doudon françois ange, andré agarrad et jean capellin, cabbelins F. augé J. doudon A. agarrad Slionpreve

Mariage Enterrement de jean Chaude

l'an mil sept cens ving neuf et le ving sept fevrier nous avons enterré dans le cimetiere de cette parroisse jean chaude fils d'antoine, et de magdelaine peiron du lieu de murreau agé d'environ ving un mois dans la communion des fideles present les soussignés

J doudon Slionpreve